

Compte rendu de la réunion du conseil municipal du

30/06/2012

Membres présents

Messieurs Seret, Guidet, Louvet, Charnotet, Escande,
Baril, Claux
Mesdames Mercier, Ténart, Osselin

Membres excusés

Messieurs Ruggeri, Renault
Madame Mouret

Secrétaire de séance

Monsieur Mayeur

COMPTE RENDU DE LA DERNIERE REUNION

Après lecture, le compte-rendu de la séance précédente est adopté à l'unanimité. Aucune remarque n'a été formulée.

ORDRE DU JOUR DU 30 JUIN 2012

- FONCIER
- SECURITE
- PLU
- APPEL A CONTRIBUTION

Le conseil municipal procède à l'examen de l'ordre du jour

1. FONCIER

Vente ou location des "champs mauvais"

Monsieur Le Maire informe le Conseil Municipal (CM) d'une proposition d'achat sur la parcelle dit" les champs mauvais".

Sur cette même parcelle, monsieur le Maire à également une proposition de location de terres.

Sur l'ensemble des terres disponibles, le CM donne son accord pour faire une estimation des besoins à la fois pour la location ainsi que pour la vente selon une procédure à déterminer.

Avis sur le Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT)

Monsieur le Maire informe le CM de la réception du SCOT de l'Arc sur lequel le CM doit donner un avis favorable ou défavorable.

Un CD Rom est mis à disposition de l'ensemble des membres du conseil.

La délibération sur le SCOT de L'Arc interviendra lors du prochain conseil.

Conseil Général : RD36E

Le Conseil Général propose l'intégration d'une partie de la RD36E (Aiguisy à Compiègne) en voirie communale.

A l'unanimité (11 voix) le CM rejette cette proposition.

Point Espace DURAND

Monsieur le Maire informe le CM que la disposition des lieux est prévue pour septembre 2012.

Il confirme l'accord du Conseil Général pour un financement à hauteur de 170.000€.

Statut de la Maison SNEC

Le bail précaire de la maison située impasse de la cavée appartenant à la commune arrive à échéance ce jour.

Le locataire souhaite faire l'acquisition de ce bien.

Le CM autorise Monsieur le Maire à accomplir les formalités légales pour une prolongation du bail avec fixation du montant du loyer et promesse de vente.

Participation pour l'assainissement collectif

Monsieur le maire informe le CM d'un changement de dénomination de la taxe pour le raccordement à l'égoût (PRE) par la participation à l'assainissement collectif (PAC).

Le montant de cette taxe reste fixé à 3314€.

2. SECURITE

Déplacement de l'arrêt de bus scolaire.

Monsieur le Maire rappelle la dangerosité et la vétusté de l'abri de bus situé place René Coty.

Un projet de remplacement et de déplacement de cet arrêt de bus sera examiné par la commission sécurité le 30/08/2012 .

Ses conclusions seront proposées au prochain conseil.

3. PLU

Bilan réunion des Personnes Publiques Associés (PPA)

Monsieur le Maire nous fait part de sa déception suite à l'absence des Personnes Publiques Associés qui sont en autres les représentants de la DDT, des membres de la chambre d'agriculture à la réunion du 29/06/2012.

4. APPEL A CONTRIBUTION

ONF : sans objet

La vénitienne :

Monsieur le Maire soumet au CM la demande de don formulée par la batterie fanfare de Venette dans le cadre d'une participation à un concours.

La Vénitienne est présente à Lachelle lors des cérémonies de commémorations.

A l'unanimité(11 voix) un don de 70€ est attribué à la batterie fanfare de Venette

QUESTIONS DIVERSES

A. MONSIEUR LOUVET

- Les travaux de réhabilitation du local situé à proximité de la mairie débuteront en septembre 2012.

MADAME OSSELIN

Le niveau d'eau des lagunes paraît anormalement bas malgré les fortes précipitations depuis juin 2012.

MADAME TENART POUR LA COMMISSION FETES ET CEREMONIES

Mme TENART informe le CM de la tenue d'une représentation d'une pièce de théâtre avant le 14 juillet 2012 par la troupe "l'illustre théâtre".

Le repas républicain, la retraite aux flambeaux, le feu d'artifice et le bal se dérouleront le samedi 14 juillet 2012.

La piscine sera ouverte gratuitement aux enfants de Lachelle de 14h à 17h le 14 juillet 2012.

MONSIEUR ESCANDE

Les jeunes du village se demandent où en est le projet du City stade.

Monsieur le maire déclare que ce projet n'est pas abandonné mais simplement repoussé en raison de l'acquisition de l'espace DURAND.

Monsieur Escande signale que les volets roulants de la salle des Fêtes sont défectueux.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12h15.

Le secrétaire de séance

Jean-Luc MAYEUR

Le Maire

Pascal Seret